



## ■ Sécurité d'exploitation

### Fiche de cours (EXP-TAR-F01)

## Formation à la circulation sur l'aire de trafic Partie I portant sur les généralités

(Conformément à la circulaire du 5 août 2010 relative aux modalités de formation à la circulation des véhicules et engins sur les aérodromes).

### airtrace

Centre International de Formation en Environnement Aéroportuaire  
Division de BTEE SA  
Voie-des-Traz 20 \* Case postale 1152 \* CH - 1211 GENEVE 5  
Tel. +41 22 817 46 66 \* Fax +41 22 817 46 70  
info@airtrace.ch \* www.airtrace.ch

Formation inscrite au répertoire des formations aéronautiques de l'OACI :



## DESCRIPTION DE LA FORMATION



Formation théorique de préparation à l'obtention d'une autorisation locale de conduire sur les aires de trafic.

Examen théorique.

Cette formation répond à la circulaire du 5 août 2010 relative aux modalités de formation à la circulation des véhicules et engins sur les aérodromes.

## COMPETENCES ACQUISES

Connaissances des aires de trafic, de leur fonctionnement. Connaissances des règles de base de conduite sur une aire de trafic, les marquages, ainsi que les procédures applicables.

Conformément à l'annexe I de la circulaire du 5 août 2010 relative aux modalités de formation à la circulation des véhicules et engins sur les aérodromes.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Obtenir l'autorisation locale de l'aéroport sur lequel le stagiaire travaille pour conduire sur les aires de trafic.

## PUBLIC-CIBLE

Personnel aéroportuaire appelé à circuler avec un véhicule sur les aires de trafic.

## PARTICIPANTS

8 à 12 participants par session.

## FORMATEURS

Stéphane Pillet – Christian Manser – Mercedes Tercier – Patrick Jacot  
Selon programme détaillé.

## CONDITION D'ADMISSION

Posséder un permis de conduire civil et travailler dans un aéroport.

## PRE-REQUIS

- Souhaiter s'engager dans un aéroport.
- Etre engagé dans un aéroport

## TITRE OBTENU

- Attestation de suivi de formation à la circulation sur l'aire de trafic – partie I
- Attestation de réussite de l'examen théorique de préparation à l'obtention d'une autorisation locale de conduire sur les aires de trafic.

## OBJECTIFS GENERAUX DU COURS

A la fin du cours, les participants seront capables de :

- Citer les documents de référence pour les règles de circulation sur l'aire de trafic ;
- Citer l'ordre de priorité entre les avions, les véhicules d'intervention, les passagers, les bus / autobus, et les convois de véhicule ;
- Citer les actions que peut faire un avion lorsque ses feux rotatifs sont allumés ;
- Citer le nombre de chariots maximum et le nombre de mètres maximum pour du matériel tracté (trains de chariots, dollies);
- Citer la distance minimum à respecter pour un véhicule désirant pénétrer dans la zone de souffle des réacteurs ;
- Citer la distance de sécurité à maintenir à pied devant l'avion pour éviter l'aspiration des réacteurs ;
- Citer la distance minimale à respecter en évoluant autour d'un camion de pompage de fuel ;
- Citer la distance minimale à respecter entre un GSM et des réservoirs, des conduits d'avitaillement ou des citernes des véhicules avitailleurs ;
- Citer la couleur des feux utilisés pour les voies de roulage avion sur les aires de trafic de nuit ;
- Citer la couleur des feux utilisés pour les bords des aires de trafic.
- Décrire l'utilité de l'aire de trafic ;
- Décrire l'utilité de l'aire de manœuvre ;
- Décrire l'utilité de l'aire de mouvement ;
- Reconnaître et expliquer les différentes significations des marquages au sol sur les aires de trafic ;
- Décrire le rôle des phares blanc devant l'avion ;
- Expliquer la signification des FOD ;
- Décrire les actions à suivre lors de découvertes de FOD ;
- Décrire le cheminement à suivre lorsque sur votre route se trouve un tuyau d'approvisionnement en carburant, ou un câble de 400 Hz ;
- Décrire la procédure à suivre lorsque vous vous trouvez devant une barre d'arrêt ;
- Expliquer le rôle d'une barre d'arrêt ;
- Expliquer la signification du terme « Link » ;
- Décrire la zone « périmètre de sécurité incendie des avions ».



## CONTENU DU COURS

Conformément à l'annexe I de la circulaire du 5 août 2010 relative aux modalités de formation à la circulation des véhicules et engins sur les aéroдрomes.

### Modules du cours :

1. Généralités et définitions :  
Présentations de l'infrastructure aéroportuaire ; des différents bâtiments ; des différents points d'accès ; des documents réglant la circulation sur les aires de trafic ; définition des aires de mouvement, manœuvre et trafic, sensibilisation au souffle des réacteurs.
2. Fonctionnement du site aéroportuaire :  
Secteurs de responsabilités, le réseau de roulage avion, le réseau des voies de cheminements pour véhicules, ainsi que les positions de parking avions.
3. Marquages :  
Présentation des différents marquages diurnes présents ainsi que leur signification sur tout le site aéroportuaire, présentation du marquage nocturne sur les aires de trafic.
4. Règles de circulation sur l'aéroport :  
Présentation des documents de référence, présentation des éléments à posséder pour pouvoir circuler sur les aires de trafic, règlement sur le taux d'alcoolémie accepté, réglementation pour la fumée, présentation des vitesses à adopter sur tous le site aéroportuaire, présentation des règles de priorité, les 3 règles de circulation de base à adopter sur les aires de trafic.
5. Sécurité d'exploitation :  
Présentation des feux des avions ainsi que leurs significations ; présentation des repoussages ; les règles pour le matériel tracté ; les poubelles FOD et leurs rôles.

6. Les dangers :  
Présentation des dangers du souffle des réacteurs et des hélices, présentation des dangers dus à l'aspiration des réacteurs ; présentation des « cross bleed start », présentation des dangers des hélices ; présentation de certains engins spéciaux ; présentation du périmètre de sécurité incendie des avions (distance à respecter); présentation des boutons « stop fuel », présentation des dangers liés à une météo défavorable, présentation des barres d'arrêts.
7. Incidents – Accidents – Infractions :  
Présentation de quelques photos de cas d'incidents et accidents sur les aires de trafic
8. Bases de radiotéléphonie :  
Brève présentation de quelques règles et technique de base pour la phraséologie, présentation de la séquence des éléments dans les messages radio

## DUREE

Formation 06h00

## METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Présentation Powerpoint.
- Enseignement en salle.
- Examen théorique.

## SUPPORTS DE COURS

- Documents « Guide de sécurité Tarmac »
- Réglementation

## LIEUX

- Saint-Yan Air'e Academy, France
- Genève Aéroport, Suisse
- Sur demande, les cours peuvent être donnés directement dans un aéroport

## PLANNING

- 21 février 2012
- 13 mars 2012
- 22 mai 2012
- 12 juin 2012
- 18 septembre 2012

## COUT DU COURS

- Euros 300.— formation par stagiaire
- Euros 50.— supports de cours par stagiaire

-----  
**Euros 350.—**

En cas de déplacement sur un aéroport du formateur des frais de déplacement seront facturés.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

- 50% à l'inscription
- 50% après le cours


## CONDITIONS DE RETRAIT

- Annulation jusqu'à 30 jours avant le cours, sans certificat médical : restitution des frais d'inscription
- Annulation jusqu'à 7 jours avant le cours, sans certificat médical : restitution des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 100.—
- Non présentation au cours ou annulation moins de 7 jours avant le cours, sans certificat médical : aucun remboursement
- Annulation pour cause de maladie ou d'accident : sur présentation d'un certificat médical avant la tenue du cours, remboursement des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 200.—
- Il est cependant possible d'annoncer en tout temps une personne qui remplace la personne inscrite sans que cela n'occasionne de frais.



 **Genève**  
Voie-des-Traz 20 / CP 1152  
1211 GENEVE 5  
☎ +41 27 791 07 81  
☎ +41 27 783 33 77  
✉ [info@bureaubtee.com](mailto:info@bureaubtee.com)

**Valais**  
Rive-Haute  
1945 LIDDES  
☎ +41 27 783 33 70  
☎ +41 27 783 33 77  
✉ [info@bureaubtee.com](mailto:info@bureaubtee.com)

 **Siège social**  
Rue des Crétales 19B  
B-8140 COMBLAIN-LA-TOUR  
☎ +32 43 83 58 40  
☎ +32 43 83 58 41  
✉ [bteesa@bureaubtee.com](mailto:bteesa@bureaubtee.com)

**Siège d'exploitation**  
Ch.d'Ellignies 54  
B-7910 ANVAING  
☎ +32 69 85 88 64  
☎ +32 69 85 88 65  
✉ [bteesa@bureaubtee.com](mailto:bteesa@bureaubtee.com)